



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada
Voir dans le document/
See herein
NA
Québec
NA

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

**Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Place Bonaventure, portail Sud-Oue
800, rue de La Gauchetière Ouest
7e étage, suite 7300
Montréal
Québec
H5A 1L6

Title - Sujet Fraiseuse verticale - Commande numé Fraiseuse verticale - Commande numérique	
Solicitation No. - N° de l'invitation W7701-227437/B	Amendment No. - N° modif. 003
Client Reference No. - N° de référence du client W7701-227437	Date 2021-10-27
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-SMTA-030-16291	
File No. - N° de dossier MTA-1-44077 (030)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM Eastern Standard Time EST on - le 2021-11-08 Heure Normale de l'Est HNE	
F.O.B. - F.A.B. Specified Herein - Précisé dans les présentes Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input checked="" type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Thérien, Renée-Ann	Buyer Id - Id de l'acheteur mta030
Telephone No. - N° de téléphone (514) 703-4947 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

MODIFICATION 003

Le but de cette modification vise à ajouter les articles suivants au document d'invitation à soumissionner.

INSÉRER :

2.2 Exigence de vaccination contre la COVID-19. Cette exigence est assujettie à la Politique sur la vaccination contre la COVID-19 relative au personnel des fournisseurs. Le fait de négliger de compléter et de fournir l'attestation de l'exigence de vaccination contre la COVID-19 dans le cadre de la soumission rendra la soumission non recevable. (À compléter dans l'Annexe « Formulaire de déclaration du soumissionnaire »)

CLAUSES DU CONTRAT RÉSULTANT :

2.1 Respect des mesures, des ordres permanents, des politiques et des règles sur place.

L'entrepreneur doit se conformer et s'assurer que ses employés et ses sous-traitants se conforment à toutes les mesures de sécurité, ordres permanents, politiques et règles sur place qui sont en vigueur sur le lieu où le travail est effectué.

18.3 Suspension des travaux

- a. **Droit de suspension des travaux.** L'entrepreneur ne peut suspendre ou arrêter les travaux que si le Canada l'ordonne ainsi. Le Canada peut, au moyen d'un avis écrit, ordonner à tout moment à l'entrepreneur de suspendre ou d'arrêter les travaux ou le travail ou une partie du travail prévu au contrat, et ce, pour une période maximale de 180 jours. L'entrepreneur doit se conformer sans délai à l'ordre de suspension de manière à minimiser les frais liés à la suspension. Pendant la durée visée par l'ordre de suspension, l'entrepreneur ne peut limiter l'accès à toute partie des travaux sans avoir préalablement obtenu le consentement écrit de l'autorité contractante. Pendant cette période, l'autorité contractante devra soit annuler l'ordre de suspension ou soit, résilier le contrat, conformément aux modalités de résiliation du contrat.
- b. **Effet de la suspension.** Lorsque le Canada ordonne la suspension des travaux, il paiera à l'entrepreneur les coûts supplémentaires causés par la suspension, en plus d'un bénéfice juste et raisonnable établi par le Canada conformément à la clause de résiliation pour raisons de commodité du contrat, à moins que l'autorité contractante ne résilie le contrat, en raison d'un défaut ou d'un abandon du contrat par l'entrepreneur.
- c. **Reprise des travaux.** Lorsque le Canada annule un ordre de suspension, l'entrepreneur doit reprendre les travaux dans les plus brefs délais possibles, conformément au contrat. Si la suspension a empêché l'entrepreneur de respecter une date de livraison stipulée au contrat, la date d'exécution de la partie du contrat touchée par la suspension est reportée du nombre de jours équivalant à la période de suspension ainsi que du nombre de jours que l'autorité contractante estime nécessaire à l'entrepreneur, après consultation avec celui-ci, pour reprendre les travaux, le cas échéant. Le Canada apportera les justes redressements, au besoin, aux clauses contractuelles concernées.

Annexe « Formulaire de déclaration du soumissionnaire »

<p>Attestation de l'exigence de vaccination contre la COVID-19</p>	<p>Les autorités contractantes peuvent inclure l'attestation de l'exigence de vaccination contre la COVID-19 dans le corps de la demande de soumissions ou comme annexe à la demande de soumissions, selon leur préférence.</p> <p>Le texte légal de l'item des CCUA</p> <p>Selon la Politique de vaccination contre la COVID-19 relative au personnel des fournisseurs, tous les soumissionnaires doivent fournir, avec leur soumission, l'attestation de l'exigence de vaccination contre la COVID-19 jointe à cette demande de soumissions afin que leur soumission puisse être considérée davantage. Cette attestation jointe à la demande de soumissions à la date de clôture est jointe au contrat qui en découle et fait partie intégrante du contrat.</p> <p>Attestation de l'exigence de vaccination contre la COVID-19</p> <p>Je, _____ (<i>prénom et nom de famille</i>), en tant que représentant de _____ (<i>nom de l'entreprise</i>), dans le cadre de la demande de soumissions numéro _____ (<i>insérer le numéro de la demande de soumissions</i>), garantis et atteste que tous les membres du personnel que _____ (<i>nom de l'entreprise</i>) fournira dans le cadre du présent contrat et qui accèdent aux lieux de travail du gouvernement fédéral où ils peuvent être en contact avec les fonctionnaires seront :</p> <p>(a) entièrement vaccinés avec un(des) vaccin(s) contre la COVID-19 approuvé(s) par Santé Canada; ou</p> <p>(b) à moins de ne pouvoir être vaccinés en raison d'une contre-indication médicale certifiée, de la religion ou</p>
---	---

d'autres motifs de discrimination interdits en vertu de la Loi canadienne sur droits de la personne, à condition que des mesures d'adaptation et d'atténuation aient été présentées au gouvernement du Canada et approuvées par celui-ci;

jusqu'à ce que le gouvernement du Canada indique que l'exigence de vaccination contre la COVID-19 de la politique de vaccination contre la COVID-19 relative au personnel des fournisseurs ne soit plus en vigueur.

J'atteste que tous les membres du personnel fournis par _____ (*nom de l'entreprise*) ont été informés des exigences de vaccination contre la COVID-19 de la Politique de vaccination contre la COVID-19 relative au personnel des fournisseurs, et que _____ (*nom de l'entreprise*) a attesté qu'elle s'est conformée à cette exigence.

J'atteste l'exactitude des renseignements fournis à la date indiquée ci-dessous et assure qu'ils le demeureront pendant toute la durée du contrat. Je comprends que les attestations fournies au gouvernement du Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment. Je comprends également que le gouvernement du Canada considérera que l'entrepreneur n'a pas respecté ses engagements s'il découvre qu'une attestation est fautive pendant la période de soumission des propositions ou de contrat, qu'il s'agisse d'une erreur ou d'un acte délibéré. Le gouvernement du Canada se réserve le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier l'attestation d'un soumissionnaire. Le non-respect de toute demande ou exigence imposée par le gouvernement du Canada peut constituer un manquement au contrat.

Solicitation No. - N° de l'invitation
W7701-227437/B
Client Ref. No. - N° de réf. du client
W7701-22-7437

Amd. No. - N° de la modif.
003
File No. - N° du dossier
MTA-1-44077

Buyer ID - Id de l'acheteur
MTA030
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Signature : _____

Date : _____

Facultatif

À des fins de collecte de données uniquement, veuillez apposer vos initiales ci-dessous si votre entreprise a déjà mis en vigueur sa propre politique de vaccination contre la COVID-19 ou des exigences en la matière pour ses employés. Le fait d'apposer vos initiales ci-dessous **ne remplace pas** l'obligation de remplir l'attestation ci-dessus.

Initiales : _____

Selon la politique de vaccination contre la COVID-19 du gouvernement du Canada relative au personnel des fournisseurs, les renseignements que vous avez fournis seront protégés, utilisés, conservés et divulgués conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*. Veuillez prendre note que vous avez le droit d'accéder à tout renseignement dans votre dossier et d'y apporter des corrections, et que vous avez le droit de déposer une plainte auprès du Bureau du commissariat à la protection de la vie privée concernant le traitement de vos renseignements personnels. Ces droits s'appliquent également à toutes les personnes qui sont considérées comme membres du personnel aux fins du contrat et qui doivent accéder les lieux de travail du gouvernement du Canada où ils pourraient entrer en contact avec des fonctionnaires.

TOUTES LES AUTRES CLAUSES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES